



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Bonjour,

En complément à ma newsletter n° 126 du 17 mars 2014, je vous communique :

- Un rappel des réponses apportées sur ma page Facebook <https://www.facebook.com/jeanpierre.serra.10> au bilan du candidat Maire sortant, dans l'article de Var-Matin du 3 mars 2014 ;
- L'article de Var-Matin sur les inondations (10/03/14) ;
- La « Une » du n° 882 de Marianne intégrant l'annonce d'un article sur le candidat Maire sortant dans les pages intérieures ;
- L'accroche de Jean CAYRON et de son équipe appelant au changement ;
- Quelques extraits « collectors » de notre plaquette « bilan & programme » en 2001 ;
- Quelques citations que j'affectionne, ainsi que la conclusion de mon discours de Maire le 25 mars 2001 ... « This is the end » comme chantaient les Beatles, mais aussi les Doors !

Bonne lecture ...

Bien à vous ... @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

« Nous avons façonné une ville qu'on nous envie »

Il achève un deuxième mandat et prétend à un troisième, voire plus. Luc Jousse est « extrêmement fier de la politique menée et des actions et projets réalisés. » depuis treize ans à la tête de la municipalité roquebrunoise. Pour Var-Matin, le maire sortant se livre à l'exercice du Bilan et analyse les grandes étapes de ces six dernières années passées à gérer la ville.

Les finances :

Ce n'est pas moi qui le dis mais la cour des comptes « Un effort sans précédent d'investissement a été réalisé depuis 2007 à Roquebrune. En 13 ans nous avons réalisé pratiquement toutes les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de la commune et au service rendu aux administrés. La salle Robert Manuel aux Isambres, le cœur de la Bouverie, la mairie d'honneur au village, la promenade de San-Peire, la piscine complète des réseaux d'assainissement... Le tout en diminuant de 8 % en six ans les dépenses de fonctionnement avec une masse salariale limitée à 50 %. Sans avoir recours à la

hausse des impôts mais plutôt à l'emprunt. Nous avons eu une bonne gestion avec une dette qui a certes doublé mais qui correspond aux investissements réalisés.

La fiscalité :

Nous avons fait de gros efforts pour la contenir avec une hausse moyenne de 4 % sur les 2 mandats et deux pics qui correspondent aux deux catastrophes majeures de 2010 et 2011. Rappelons que les taux communaux sont extrêmement bas avec 13,28 % quand la moyenne du Var est à 22 %. De 28e ville du Var nous sommes passés au 64e rang pour la pression fiscale en 2012, c'est quand même un bon résultat non ?

Economie et emploi :

Je suis très fier de ce que nous avons fait sur la zone des Garillans. L'autorisation préfectorale datait de 1994 et nous avons réussi à tout faire sortir de ces dernières années. Il reste aussi la zone des Castagniers à boucler qui devrait générer 350 emplois supplémentaires, il y a aussi la zone de Raphaële à la Bouverie, il y a le projet

d'un golf 9 trous et tout un développement hôtelier et touristique autour au Pérussier. Il y a aussi le maintien des agriculteurs dans la plaine de l'Argens mais cela passera par des travaux à réaliser pour endiguer les inondations.

La sécurité :

Les chiffres plaident : 27 % de baisse de la délinquance générale. Il y avait 8 policiers municipaux quand je suis arrivé aux affaires, il y en a 25 aujourd'hui, armés et disposant d'un matériel efficace pour accomplir leur mission. Nous avons pu placer 56 caméras de vidéo protection sur le territoire. Trois postes de police ont été créés et les effectifs sont sur le terrain 24/24 h et 7/7 jours. Je suis fier notamment d'avoir réussi à sécuriser la Bouverie qui était un quartier quelque peu en déshérence.

L'urbanisme :

J'entends déjà les reproches. Mais je rappelle tout ce que nous avons fait n'était que l'application de décisions antérieures et tout ce qui a été construit devait l'être de-

Var-Matin du 03 mars



A voir et revoir

facebook

sur www.jp-serra.fr
"La vérité vraie !"

puis les années 90. Le PLU avait été enclenché il y a 5 ans mais la raison pour laquelle nous avons repoussé sa mise en œuvre c'est parce que nous voulons avoir des cartes de zonages précises et affinées pour ne léser personne. Des cartes auxquelles il faudra appliquer les périmètres des PPRI et PPRIF le tout déterminé par les services de l'État.

L'intercommunalité :

Le territoire de la Cavem a une vraie cohérence territoriale. Un bassin de vie à échelle humaine avec des villes complémentaires qui la compose. Nous aurons à passer des élections pour savoir le visage que prendra cette collectivité et ce qu'elle sera en mesure de faire pour le développement de l'Est Var.

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Avec vous
Pour vous
Pris de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Mais pourquoi toutes ces

Agriculteurs, entreprises, riverains sont touchés par des crues à répétition. Et les réunions s'enchaînent depuis bientôt quatre ans. *Var-matin* a voulu lister les causes... et des solutions

On en parle avec inquiétude, on les craint, on ne cesse d'y penser dès que le ciel s'assombrit comme il noircit l'avenir des secteurs fréjusiens et roquebrunois. Depuis 2010, les inondations à répétitions angossent. La pluie n'est plus la bienfaitrice qui verdit les collines, remplit les nappes phréatiques et fait pousser les champs. De la plaine de l'Argens à la zone d'activité de La Palud, les précipitations sont synonymes de cultures dévastées, de productions détruites, de matériel englouti... d'avenir incertain et d'espoirs perdus.

Var-matin a voulu lister les causes de ces crues étonnamment récurrentes, en prenant l'avis des professionnels, des exploitants qui vivent et travaillent sur place, des anciens, des institutionnels... Car les sources sont multiples et se conjuguent depuis des années pour engendrer les débordements d'aujourd'hui.

► L'urbanisation croissante

On ne peut pas nier tant elle est spectaculaire sur ces quarante dernières années. Des petites villes d'antan aux agglomérations d'aujourd'hui, des maisons des années 1970 à la création de quartiers entiers d'immeubles, les constructions se sont accumulées. Et avec elles, les accès, autant de routes goudronnées, de centres commerciaux, de voies qui se multiplient, d'équipements. Imperméabilisant le sol par milliers d'hectares. La pluie s'engouffre dans les sous-sols, les parkings et les points bas. Les pluviométriques ne sont pas forcément conçus pour ingurgiter des ruisseaux devenus rivières.

Entre 2000 et 2010, des années de sécheresse ponctuées par les calamiteux incendies de 2003 ont mangé une partie du couvert végétal dans le massif des Mau-



Didier Dalmasso, responsable de production des roses du Val d'Argens, encore inondé le 18 février dernier.

(Photo Philippe Arnassan)

res qui retenait aussi les pluies. D'ailleurs, si l'on parle essentiellement de Fréjus et Roquebrune, c'est même jusqu'à Saint-Raphaël que ces inondations sont subies. Boulouris, les Iscles, les environs du lycée Saint-Exupéry jouxtant la Garonne, ont aussi connu leur lot de préjudices.

Inéluctablement, l'urbanisation a conquis la terre. Comme la zone d'activité de La Palud. Chacun répète qu'avec un nom qui signifie « marécages », il ne fallait pas bétonner autant l'endroit, d'ailleurs sillonné de garonnes qui se gonflent à la moindre goutte. Ni bétonner encore la zone commerciale de Puget qui engendre un ruissellement impressionnant. Mais aujourd'hui, ce sont des dizaines d'entrepreneurs qui sont sinistrés encore et encore.

► Les barrages qui étranglent le fleuve

Appelés seuils, ces sortes de barrages sont formées d'énormes blocs de pierres, parfois cimentés qui réduisent la profondeur du lit et la largeur du fleuve. Un goulot d'étranglement qui fait déborder l'eau... et les passions. Le 14 février 2014, les agriculteurs en colère ont d'ailleurs tenté un coup de force en cherchant à élargir les berges au seuil du Verteil. Particulièrement impressionnant, ce monticule

d'énormes rochers a été édifié par le gestionnaire de distribution d'eau potable de l'époque afin de pomper dans une nappe phréatique ainsi davantage alimentée. Au seuil du Verteil, s'ajoutent ceux des Iscles et des Moulins. Autant d'obstacles à la furure de la crue qui entraînent l'inondation des berges.

► L'ancien réseau, le Béal romain
Le réseau pluvial historique de canalisation de la plaine pourrait seconder l'insuffisance du lit mineur de l'Argens. Notamment le Béal, creusé par les Romains, un canal qui permettait de pousser les sédiments hors du port romain. Il est bouché par une martelière au niveau du rond-point de Géo mais reçoit le pluvial des communes avoisinantes qui e fait déborder dans la plaine. Les agriculteurs réclament aussi la remise en fonction du Béal pour sa capacité de drainage.

► Les remblais illégaux

Après la catastrophe de Malpasset, la vallée rose n'était plus qu'un champ de ruines.

De nombreux agriculteurs ont repris des activités mais les friches sont nombreuses. Les terrains, pourtant non constructibles et même en zone inondable, restent chers (40 000 euros l'hectare). Difficiles à acheter pour des jeunes paysans. Les obstacles sont nombreux comme celui de ne pouvoir construire sa maison d'habitation dans son propre champ qu'il faut pourtant surveiller. Tant de problématiques que certains propriétaires ont cédé à la tentation d'accepter les remblais de bâtiments pour un apport financier et qui surélevaient leur terrain. Chemin des étangs, des camions se relaient pour déverser leurs caillasses. Le sol ne boit plus et les lopins à proximité, du coup plus bas, sont noyés.

► Le lac de Carcès

Souvent mis en cause, le lac de Carcès, qui stocke huit millions de mètres cubes d'eau, sur une superficie de plus de cent hectares avec huit kilomètres de rive, se remplit des pluies torrentielles. Nombreux sont ceux qui le pointent du doigt et reprochent aux responsables d'évacuer le trop-plein, par

les vannes du barrage, dans l'Argens justement au moment où il est en crue.

► Ni travaux, ni entretien

Les anciens se plaignent de ne plus avoir le droit d'entretenir et nettoyer les berges attenantes à leurs terrains comme cela se faisait, ce qui permettait d'enlever les embâcles et le trop-plein d'arbres, de réparer les brèches, de curer ou recalibrer. Aujourd'hui, avec les nouvelles normes européennes, le moindre coup de pioche est sujet à autorisation environnementale et les propriétaires se voient refuser les travaux et verbalisés s'ils le font, en raison d'une flore et d'une faune à protéger (les guêpiers, une race d'oiseaux qui nichent dans les berges, certaines grenouilles, ou certaines ripisylves...). Idem pour l'embouchure qu'il est difficile de désensabler.

► Le problème jamais pris en globalité

Les causes multiples se conjuguent pour noyer la plaine de l'Argens... suite des 115 kilomètres du fleuve, ses 45 affluents qui, eux aussi, se gorgent des pluies, des 70 autres communes en amont qui se sont urbanisées. Chaque collectivité ne balaye que devant sa porte, reportant les responsabilités. Faute de volonté politique de réduire la vulnérabilité de la plaine, depuis quatre ans, aucun consensus n'a réussi à rassembler les institutions dans un seul projet concret.

Il manque cruellement une gouvernance pour prendre en main décisions, financements, travaux. Il faut ajouter que ni les collectivités, ni les syndicats, ne trouvent les moyens financiers pour réaliser d'importants travaux. Ce qui met particulièrement en rage tous les concernés. Car l'eau en amont finit par débouler dans la basse vallée de l'Argens.

Dossier : Jocelyne Joris
jjoris@nicematin.fr
Photos : Philippe Arnassan
Adeline Label



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Lundi 10 mars 2014

5

Des pertes par millions d'euros

Difficile de chiffrer les dégâts depuis 2010. Des villages dévastés comme au Mûy, des ravages sur les cultures, le matériel, les véhicules... La vague de 2010 a emporté la terre, a décapé le sol, a arraché le substrat. Le limon est parti à la mer. Des entreprises qui chiffrent leur perte par dizaines de millions

d'euros. Avec l'inondation de janvier dernier, les sinistrés s'insurgent : « Preuve que les travaux effectués n'ont pas été réalisés pour réduire les crues, sécuriser les gens de la plaine. Pourtant, des réunions, il y en a eu, une cinquantaine. On a vu des préfets, même des ministres. On a interpellé les décideurs

pour qu'ils prennent conscience de la gravité. Mais personne ne s'engage pour nous sauver. On veut juste survivre ». Pour Stéphane Morléa, président du syndicat Maures-Estérel et représentant les exploitants agricoles FUSEA : « La seule chose qui donne espoir, c'est la solidarité entre voisins agriculteurs ».

inondations depuis 2010?

Colère et désespoir chez les agriculteurs et les entrepreneurs

Les familles Morléa, Bury, Vazott, Escoffier, Ciamous, Vacherot, Sibali, Pesanti, Dalmasso... On peut les citer par dizaines puisqu'ils sont 200 agriculteurs dans la plaine à sombrer entre colère et désespoir. La plaine, c'est 3000 emplois, certaines exploitations uniques en Europe. À La Palud, même combat, les patrons de Kit loisirs. L'île aux cotillons... 200 entreprises, artisans, inondés à chaque fois, entre les garonnes et l'Argens. Autant d'humains découragés, angoissés, autant d'emplois devenus précaires. Pour Rémi Escoffier, de la Grande Bastide, « Des crues, il y en a tous les jours et il y en aura toujours mais l'estuaire n'était pas si bouché avant et on ne perdait pas tout. Il faut draguer l'embouchure et faire sauter les trois écluses. Et surtout, c'est bétonné partout, il faudrait des écluses en avant ».



Au Verteil, coup de force, il y a trois semaines, des agriculteurs, nombreux à s'unir pour réduire ce barrage qui étrangle l'Argens. (Photo Adeline Lebel)

« C'est l'incertitude qui nous mine »

Hubert Barret, secrétaire de la confédération paysanne, s'élève, à chaque réunion, contre la lenteur des décisions et le manque de travaux : « On n'en peut plus, on est les oubliés. Il n'y a aucune cohérence dans les projets. Il n'y a pas eu de travaux importants après

2010 et ceux prévus par le PAPI ne le sont que dans cinq à dix ans. Sans une sécurisation de la plaine, il n'y aura plus d'agriculteurs. On a pourtant tant de projets comme une filière de fruits, des jeunes qui voudraient s'installer, réaliser une coopérative intercommunale d'achat... ».

Sébastien Perrin, secrétaire général des jeunes agriculteurs et Gilles Millo, secrétaire général de la fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles, n'hésitent pas à rassembler autour d'actions fortes comme il y a un an sur le bord de mer de Fréjus et Saint-Raphaël, ou il y a

seulement trois semaines, un coup de semonce au barrage du Verteil. Stéphane Morléa, représentant les exploitants agricoles affiliés FUSEA, leur emboîte le pas à chaque fois : « Outre les dégâts, c'est l'incertitude qui nous mine. En 2010, on nous a dit que c'était ex-

ceptionnel, en 2011 aussi. 2014, une exception ? Non, les agriculteurs qui travaillent tout le temps, on voudrait des travaux pour garder l'espoir d'un futur ». Quant au syndicat intercommunal d'aménagement du cours inférieur de l'Argens (SIACIA), il a bien tenté des nettoyages mais ne parvient pas à trouver les millions d'euros nécessaires à des travaux de plus grande ampleur.

« Manque de cohérence »

De toute façon, le préfet Laurent Cayrol a annoncé la création de syndicats de gestion des cours d'eau avant la fin 2014 sur l'ensemble du département. Ces syndicats mixtes (réunissant communes et intercommunalités) couvriront l'ensemble du bassin versant afin de réaliser les aménagements nécessaires. Pour le moment, chaque commune intervient sur ses rivières, avec « un manque de cohérence », selon le préfet. En outre, ce dernier a déclaré que la constructibilité serait soumise à des plans de prévention du risque inondation (PPRI) opposables à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2014. Et chacun de se poser la question : l'attentisme est-il enfin fini ?

L'association Viva avance des solutions

L'association « Vivre installés au Val d'Argens » (VIVA) a été créée à la suite des inondations de 2010 pour défendre les habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés de la plaine de l'Argens. Son objectif est de faire classer la basse vallée de l'Argens et son delta en « zone sensible prioritaire » et d'anticiper le PAPI (programme d'actions de prévention des inondations). Pour les responsables de VIVA, « sur avis des hydrauliciens consultés, il s'agit principalement de redessiner le réseau d'eau de la plaine dans un but fonctionnel pour secondariser l'insuffisance progressive du lit mineur de l'Argens. Deuxièmement, aménager les seuils comme prescrit par le rapport Lefort, recevoir le lit et bâtir une protection contre l'enlèvement de l'embouchure par des travaux maritimes adaptés. Troisièmement et

surtout de restituer aux étangs de Villepey leur fonction naturelle d'évacuation du lit majeur vers la mer par un busage à clapets de la route côtière entre les Esclamondes et la Calotte. Sa construction sur remblais formant digue a été une erreur de conception mais, compte tenu de l'urbanisation et de l'accroissement des flux, la maintenir en l'état est une faute ». Louis Reymondon, le secrétaire général de VIVA, rappelle que l'État a désigné, « pour 2014, la basse vallée comme l'un des cinq territoires sensibles de France d'intérêt national prioritaire ».

« Il faut un engagement des intercommunalités » « Il faut un engagement des intercommunalités, un projet chiffré et phase de la canalisation de la plaine, d'un ouvrage à l'embouchure et du busage sous la route 559



Il y a trois semaines, le lac de l'Arena a encore débordé. Le restaurant complètement sous l'eau. (Photo Philippe Amassan)

ex RD98. Et pour ce faire, monter dossiers et projets pour obtenir un cofinancement, du local à l'Europe. Les enjeux d'avenir de la sauvegarde et du développement économique, agricole et touristique de la basse vallée de l'Argens nécessitent l'expérience et l'intelligence de tous. Les experts mandataires de la

maîtrise d'œuvre demandent des remontées concrètes de la maîtrise d'usage que VIVA entend porter avec tous les habitants et exploitants du delta de l'Argens et de la zone sinistrée de La Palud ». L'État vient de mettre en place un atelier national sur les territoires en mutations exposés aux risques

afin de réaliser un projet d'aménagement foncier innovant développant en harmonie l'agriculture, le tourisme, l'économie et l'emploi en sécurité. Mais les exploitants sont sceptiques quant aux résultats de nouvelles réunions et surtout sur le délai qu'ils craignent beaucoup trop long.

La digue de la discorde

La municipalité fréjusienne avait décidé de mettre hors d'eau la zone d'activités de La Palud et annoncé un projet entre quinze et dix-sept millions d'euros. Au programme des travaux, la mise en place de palplanches le long de la Vermède (et de la RDN7) jusqu'à la jillette nord où une haute digue surplombée d'une route serait construite (le dossier est en cours). Le tout, complété par un bassin d'expansion de huit hectares à l'ouest de La Palud qui, lui, a déjà été réalisé. Un coût qui a fait bondir les sinistrés de la plaine qui estiment qu'avec « un tel montant, c'est tout le territoire qui peut être sécurisé et sauvé ».



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -
Marianne

Marseille Le vrai visage de Patrick Mennucci

Israël-Palestine Les frontières de la peur

LE NOUVEAU **Marianne**

N° 882 Du 14 au 20 mars 2014 www.marianne.net

VAR LES POUBELLES DE L'UMP

INSECURITE CE QU'IL PENSE

A lire dans les pages intérieures ...

LUC JOUSSE, "L'INTOUCHABLE"

Le maire de Roquebrune-sur-Argens (Var) qui, en décembre, s'était illustré par un dérapage sur les Roms, n'a finalement pas été exclu de l'UMP. Cet ancien pilote auto qui multiplie les casseroles bénéficie de solides soutiens à l'UMP, en particulier celui de François Fillon.



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -
Jean CAYRON



Dès le 1^{er} tour,
votez pour
Jean CAYRON et son équipe ...





Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

Une gestion saine et mesurée

en 6 ans c'est 1 milliard de francs qui est géré, dont 350 millions en investissement cela implique : une gestion ni frileuse, ni hasardeuse, mais rigoureuse, une stratégie pluriannuelle souple dans la continuité, une compréhension intime des besoins actuels et futurs, une parfaite maîtrise des modes de financement, une connaissance et une expérience des aides potentielles, un travail méthodique des commissions, un arbitrage sincère et un contrôle permanent.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Maintenir une fiscalité modérée.
- Rechercher des activités génératrices de ressources financières (taxe professionnelle).
- Développer l'intercommunalité (plus de service à un meilleur coût).
- Contenir les dépenses de gestion.
- Maintenir l'investissement au plus haut niveau, tout en maîtrisant l'endettement.
- Négocier un nouveau contrat pour le service public d'assainissement, en concertation avec les représentants des quartiers, comme cela a été réalisé pour le service de distribution d'eau.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

Une fiscalité locale modérée et constante depuis 4 ans

Une fiscalité qui supporte la comparaison

Taxe	Roquebrune	Var	France
Habitation	10,98	12,93	13,54
Foncier Bâti	16,75	18,99	17,25
Fonc. Non Bâti	42,49	54,82	40,73
Taxe Prof.	13,99	N.C.	14,86

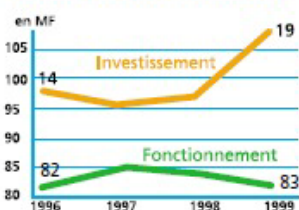
Comparaison des taux des 4 taxes locales en 1999. (1999 : références Var et France disponibles à ce jour). Pour Roquebrune, Taux inchangé en 2000

-25%

Une baisse du prix de l'eau en moyenne de plus de 25 %

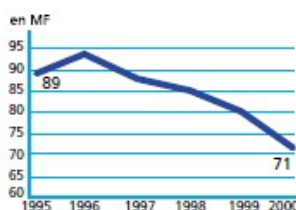
Trois indicateurs d'une situation financière parfaitement saine

Un budget maîtrisé, qui à fiscalité constante, permet les investissements



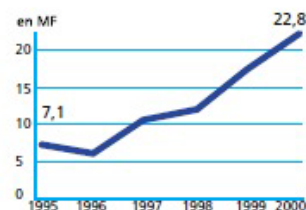
Des charges de fonctionnement maîtrisées, qui permettent l'autofinancement et dopent l'investissement.

Une dette faible, en baisse continue



Indicateur d'une gestion à la mesure de nos moyens.

Un autofinancement, en hausse



Indicateur d'une gestion rigoureuse et d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Une utilisation optimale de l'argent public

avec Jean-Pierre SERRA Continuons ensemble 7

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

Roquebrune sur Argens Elections Municipales Mars 2001
La Boumerie - Le Village - Les Issambres

Action sociale solidarité entre générations.

Une durée de vie en permanente augmentation, des retraités jeunes et dynamiques, mais aussi des femmes, des hommes, ou des enfants trop souvent pénalisés par des handicaps, autant de facteurs qui nous imposent de continuer à assurer ce service indispensable et offrir cette qualité de vie bien méritée.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Médicaliser le Foyer du Village ou permettre la création d'un établissement spécialisé.
- Créer une unité de logements pour personnes en perte d'autonomie.
- Poursuivre l'animation et le suivi pour les personnes âgées.
- Soutenir constamment les initiatives associatives.
- Créer les conditions de tranquillité et de sérénité par notre politique de prévention et de sécurité.
- Aménager un lieu pour accueillir le centre social municipal, regroupant tous les services sociaux, guichet unique à la disposition de tous les publics.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Travaux de mise aux normes et aménagement du foyer-logement des Issambres.
- Travaux généraux d'aménagement au foyer du Village.
- Recrutement d'emplois jeunes pour l'animation dans chaque foyer.
- Moyens financiers donnés au CCAS pour l'animation, les voyages, les colis et les aides spécifiques.
- Soutiens financiers et techniques aux diverses associations : Club de l'âge d'argent, repas à domicile, entraide sociale du Var,...
- Service de télé-alarme.
- Animations permanentes et associations dynamiques pour la réelle solidarité entre les générations.
- Aménagement d'accès pour les handicapés.
- Création des Jardins Varois.
- Assistance à domicile des personnes âgées.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

Participation active et soutien financier à la Mission Locale Est-Var et aux associations locales (crèches - haltes garderies).

- Commission municipale enfance-jeunesse active et constructive.
- Politique d'animation et de prévention déléguée à Léo Lagrange Animation, adaptée aux diversités et aux besoins de notre Commune.
- En périscolaire : Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE).
- En périodes de vacances : Centre de Loisirs Sans Hébergement (centre aéré).
- Toute l'année dans les Maisons de Jeunes, pour les plus grands.
- Comité Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) actif.
- Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Educateur spécialisé.
- Un hébergement d'urgence.
- Création d'un collectif local des travailleurs sociaux.

Enfance - adolescence accompagner

Dans ce domaine, il s'agit de rester très humble. L'évolution de nos sociétés crée des situations qui semblaient pourtant réservées aux quartiers dits "difficiles". Toutefois, nous tenons à souligner le travail permanent réalisé en direction de la jeunesse. Un secteur enfance-jeunesse actif et performant reconnu par tous. Pas d'assistanat, mais un soutien constant et des aides adaptées aux situations. Des réussites en matière d'insertion par le logement.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Pérenniser la commission enfance-jeunesse, source de propositions.
- Assurer un soutien permanent aux structures associatives (exemple : les crèches).
- Réaliser la réfection ou le transfert de la maison de jeunes du Village et créer une structure sur les Issambres.
- Continuer une véritable politique tournée vers la jeunesse, tant pour son animation que pour l'aider à résoudre ses problèmes.

10 Continuons ensemble avec Jean-Pierre SERRA

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

Roquebrune sur Argens Elections Municipales Mars 2001
La Bouverie - Le Village - Les Issambres

Jeunesse éducation et scolarité

La responsabilité d'une équipe municipale est de créer les conditions de l'épanouissement et de la réussite scolaire.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

Aux Issambres :

- Agrandir la maternelle.
- Transférer l'école primaire de San-Peire vers l'espace "Pinède".

Au Village :

- Recomposer et étendre les écoles maternelle et primaire, en concertation avec les enseignants et parents.
- Sécuriser les locaux (alarme) de tous les groupes scolaires.
- Terminer le programme de mise aux normes des cantines scolaires.
- Créer un jardin d'enfants au Village, et aux Issambres.
- Préparer l'extension du Collège par le Conseil Général.
- Faire réaliser la salle de sports du Collège par le Conseil Général et la mettre à disposition des associations;
- Accompagner la réalisation du lycée cantonal, dont la création a été en grande partie acquise grâce au Maire sortant.

- Mettre en place un plan de circulation sur l'ensemble du groupe scolaire.

A la Bouverie :

- Mise aux nouvelles normes de sécurité.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Programme pluriannuel de modernisation des équipements.
- Mise en sécurité des jeux d'enfants.
- Réfection complète de toutes les cuisines scolaires; sécurité alimentaire renforcée.
- Création d'une commission des menus avec des parents d'élèves.
- Transports scolaires gratuits desservant tous les établissements et tous les quartiers.
- Dispositifs de sécurité renforcés à la sortie des écoles.
- Soutien financier aux associations (bibliothèques, aide aux devoirs...).
- Aides significatives pour classes vertes, classes de neige, classes de découverte, voyages ...
- Cross du Millénaire qui a réuni tous les enfants des écoles au cœur du Village.
- Dans tous les quartiers, services de garderie, activités à la carte dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant;
- Fourniture de livres supplémentaires au Collège dès 1995.
- Mise à disposition de la Région des terrains nécessaires à la réalisation du lycée cantonal.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

Important effort en investissements pour offrir des structures sportives adaptées

- Salle multi-activités et complexe sportif à la Bouverie.
- Réfection des courts de tennis (les Issambres, Village, Pins Parasols), avec un 4^e court au Village.
- Entretien annuel des stades et des salles de sports.
- Remise en état du boulo-drome.

Un soutien financier, technique et administratif aux associations y compris pour les grandes manifestations.

- Mise en place d'une association fédératrice : "Roquebrune Sports".
- Véhicules de transport en commun mis à disposition.

Un service adapté aux besoins

- Ecole Municipale des Sports.
- Stages multi-sports durant les vacances scolaires.
- Intervention des éducateurs sportifs municipaux dans les écoles.
- Ecole de voile.
- Base nautique de la Batterie aux Issambres ouverte sur une période de 6 mois.
- Classe Sport-Etudes de ski nautique au Collège.

Sport école de la vie

Le sport, participe grandement à l'équilibre et au développement de notre société. Sa pratique maintient un lien entre les générations. Chacun selon son âge, son rythme, ses attentes doit pouvoir s'épanouir par la pratique d'une ou plusieurs activités physiques.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Accentuer et aider la pratique sportive pour toutes les générations.
- Continuer à soutenir les associations, à aider à la formation de leurs animateurs et dirigeants.
- Assurer la mise à niveau permanente des installations.
- Au Village : créer un terrain de football en synthétique et aménager un nouvel espace vestiaire pour les femmes, restructurer l'ensemble des terrains, parkings et club house des tennis.
- Aux Issambres : mettre en place une structure couverte sur le terrain de la Rivière, poursuivre la réhabilitation des courts de tennis; exploiter les installations de l'Espace Pinède.
- A la Bouverie : terminer l'espace sportif et de loisirs.

8 Continuons ensemble avec Jean-Pierre SERRA

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -

Nature - quartiers protéger - embellir

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Partenariat avec le "Conservatoire du littoral" et collaboration des chasseurs pour la protection de la forêt.
- Classement de la zone du Rocher, interdite à l'urbanisation, acquisition de terrains.
- Curage des cours d'eau, traitement régulier des chenilles processionnaires.
- Entretien permanent des plages et réaménagement.
- Amélioration du réseau d'assainissement, notamment aux Issambres et la vallée du Fournel, lutte contre la pollution des eaux.
- Mise en chantier du "schéma directeur d'assainissement".
- Amélioration et sécurisation du réseau d'eau potable sur toute la Commune.
- Réfection annuelle des voies communales et renouvellement progressif avec enfouissement des lignes EDF / France Télécom.
- Réfection de la route de la Bouverie et de la route de Marchandise, création du giratoire du Bouvreuil.
- Création du parc Sambracitana et du jardin des jasmins aux Issambres réaménagement du sentier littoral, début de la mise en valeur de l'Espace Pinède.
- Acquisition de la chapelle Saint-Roch et de terrains limitrophes au Village, plantation d'arbres bd Perazzini, création du sentier à thème, 1^{ère} tranche de rénovation de la traversée Est Ouest, programme de réhabilitation du centre ancien.
- Plantation d'oliviers à la Bouverie, aménagement des espaces devant la poste et la Mairie.
- Reboisements suite aux incendies.

Nos labels de qualité

Pavillon Bleu
d'Europe
1999 et 2000

Village Fleuri

Le patrimoine naturel de la Commune est exceptionnel : ses 6.000 ha de forêt, ses 1.900 ha de plaine agricole fertile, son Rocher, ses fleuves, ses calanques, ses plages, sa flore...

Il faut donc le protéger.

Le centre ancien, millénaire, est une vraie richesse.

Les quartiers résidentiels sont d'une rare qualité.

Il faut en garder l'attrait et les embellir.

Nos voiries et le réseau routier souffrent.

83 km de voies communales, 2 départementales, 2 nationales, un État qui se désengage, des travaux lourds un peu partout, un passé à rattrapper.

Il faut résolument les améliorer.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Poursuivre la politique d'acquisition des espaces remarquables en vue de leur préservation, de la mise en valeur du patrimoine historique, naturel et agricole, de l'aménagement des espaces publics avec une approche spécifique par quartier.
- Lutter contre la dégradation des pistes et sites forestiers.
- Mettre en place des itinéraires "Piétons, Équestres, V.T.T."
- Créer par étapes un vaste parc "nature et loisirs" au pied du Village de la chapelle Saint-Roch à l'Argens et au lac de l'Aréna.
- Aménager le parc de la Baignoire aux Issambres.
- Mettre en oeuvre la collecte en tri sélectif des déchets ménagers.
- Paysager les aires d'apport volontaire en particulier dans les zones touristiques (bord de mer).
- Créer une aire de broyage et une déchetterie.
- Appliquer le schéma directeur d'assainissement et ses conséquences ;
- Mettre au normes biologiques nos stations d'épuration.
- Accélérer la rénovation et l'extension du réseau des eaux usées, en particulier dans le vieux Village, dans les Ecart : secteur Fourques - Bellevue et les Issambres.
- Initier et/ou finaliser les grands chantiers de voirie :
 - Réfection de la route de Marchandise
 - 2^{ème} tranche de la traversée Est-Ouest du Village;
 - Création d'une voie reliant le cimetière au carrefour de la coopérative pour assurer un véritable plan de circulation autour du Village;
 - Contournement du village tant attendu et programmé en trois tranches.
 - Doublement de la RD 8 en dehors des quartiers résidentiels;
 - Mise en voie urbaine et traitement paysager de la RN 98;
 - Classement progressif dans la voirie communale des dernières voies privées de lotissements après viabilisation (égalité devant l'impôt).
- Poursuivre et entretenir les plantations forestières.
- Accentuer la lutte contre les inondations.

avec Jean-Pierre SERRA Continuons ensemble 3

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

Sécurité et prévention tranquillité pour tous

La Sécurité, première préoccupation des Français, est un souci majeur, tant pour les élus que pour tous les résidents. Bien que notre Commune ait réussi à se protéger de certaines dérives, il n'en demeure pas moins que le sentiment d'insécurité perdure chez certains habitants, notamment les plus âgés, qui aspirent à une vie en toute tranquillité.

Sans Sécurité, il ne saurait y avoir de véritable Liberté.

La sécurité des personnes et des biens est l'une des fonctions souveraines de l'Etat. C'est à lui de prendre pleinement conscience de l'ampleur du phénomène et d'en assumer toutes les conséquences. C'est ainsi, notamment, que notre Commune, classée dans la catégorie 40.000 à 80.000 habitants, devrait bénéficier de la "couverture policière de l'Etat" et disposer d'un commissariat.

La Sécurité, c'est aussi : la sécurité routière, la sécurité incendie et celle des plans d'eau.

Ces trois domaines ont été régulièrement intégrés dans nos actions et préoccupations, ils le seront également à l'avenir.

A Roquebrune, la politique de proximité engagée par l'Etat ces

dernières années devrait se traduire par :

- Le recentrage de la Gendarmerie Nationale sur ses missions prioritaires.
- Une meilleure couverture de l'espace de nos 3 quartiers avec des forces de sécurité disponibles en permanence, permettant ainsi de sécuriser la population et d'améliorer la prévention.
- Un plus grand suivi judiciaire des affaires de délinquance, en étroite collaboration avec le Comité Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD).
- La création sur la Commune d'un Commissariat de Police ou d'une Gendarmerie (demande formulée par le Maire sortant au Ministre de l'Intérieur).

Sans Sécurité,
il ne saurait y
avoir de véritable
Liberté.

1995 - 2001 : NOTRE BILAN

Sécurité générale

- Signature en Septembre 2000 de la Convention avec l'Etat sur une meilleure collaboration entre Gendarmerie et Police Municipale (nouveaux pouvoirs et armement).
- Acquisition d'un sonomètre pour le contrôle et la répression des nuisances sonores.
- Participation aux actions de lutte contre la toxicomanie avec les services de l'Etat.
- Actions de prévention et de sensibilisation menées par les animateurs du Centre Social Municipal, l'éducateur spécialisé et la Police Municipale auprès des jeunes.
- Suivi de nombreuses affaires délicates et familiales par l'éducateur et les assistantes sociales.

Incendie, routes et plans d'eau

- Transfert en 1999/2000 du Corps des sapeurs pompiers de la Commune au Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- Mise en place des Comités Communaux des Feux de Forêt (CCFF) et acquisition d'un véhicule tout terrain.
- Intensification des travaux d'entretien des pistes forestières et du débroussaillage sur l'ensemble du territoire communal, y compris sur zones privées à l'abandon.
- Traitement et/ou aménagement d'itinéraires ou de points dangereux (signalisation, giratoire, refectio de chaussées, éclairage public).
- Amélioration des appointements et de la sécurité du plan d'eau, abords base nautique de la Batterie.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Organiser des conférences-conseils régulières pour les habitants dans les quartiers.
- Publier un guide de la prévention et de conseils (cambriolages, agressions).
- Acquérir de nouveaux moyens de communication entre Police Municipale, Gendarmerie Nationale et Sapeurs Pompiers.
- Augmenter l'effectif et les moyens de la Police Municipale, afin d'assurer une présence plus forte sur les quartiers.
- Obtenir une meilleure coordination des actions-interventions avec la Gendarmerie.
- Sensibiliser plus fortement les parents sur leurs responsabilités et engager des actions plus fréquentes dans le milieu scolaire contre la violence et la toxicomanie.
- Sécuriser les zones urbanisées non encore ou mal éclairées, par une extension-rénovation de l'éclairage public.
- Assurer une meilleure sécurisation des plans d'eau : zones de mouillage en mer et pratique du jet-ski.
- Renforcer la surveillance-sécurité sur les plages en période estivale.

avec Jean-Pierre SERRA Continuons ensemble 9

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

 Roquebrune sur Argens Elections Municipales Mars 2001
 La Bouverie - Le Village - Les Issambres

Pour un Service Public plus performant

1995 - 2001
NOTRE BILAN

Améliorer le fonctionnement des services de la Mairie et placer "l'administré-client" au centre des préoccupations des collaborateurs municipaux a été et restera un objectif majeur.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Aménager les locaux acquis aux Issambres pour les Services Techniques.
- Réaliser le Centre Technique Municipal pour le Village et la Bouverie.
- Regrouper chacun des services administratifs, techniques et sociaux actuellement dispersés.
- Poursuivre la politique de gestion des ressources humaines.
- Préparer la mise à niveau indispensable des équipes, ainsi que leur formation pour une meilleure productivité et une plus grande qualité de service dans la perspective de l'application de la loi sur les 35 heures.
- Assurer un suivi et un contrôle permanent des marchés et des délégations de service public.
- Garantir un accueil et un service de qualité et de proximité sur chacun des quartiers.
- Agencer de façon plus fonctionnelle la Mairie - annexe des Issambres, dans le cadre du projet de rénovation de San-Peire.
- Réaménager et/ou transférer la Mairie-annexe de la Bouverie, dans le cadre du projet "Cœur de la Bouverie".

• Mise en place d'une véritable gestion des ressources humaines avec rencontre annuelle du personnel, mesure de la productivité et de la qualité de service, procédures transparentes de nomination et de promotion interne.

• Recentrage des équipes sur les missions essentielles de la Collectivité, en confiant aux professionnels locaux certaines tâches spécifiques et ciblées (entretien des espaces verts, des salles...).

• Informatisation de tous les services municipaux, avec formations adaptées.

• Recrutement et formation d'un encadrement de qualité.

• Centralisation dans un nouveau bâtiment des archives municipales.

• Création en un même site d'un véritable service de l'urbanisme qui, depuis fin 2000, traite en totalité les demandes de permis de construire.

• Acquisition d'un terrain et de locaux aux Issambres pour les services techniques.

• Amélioration du service administratif de proximité, par restructuration des guichets d'accueil, ouverture des mairies dans les 3 quartiers les lundis et mercredis entre 12h30 et 13h30, et permanence le samedi matin à Hôtel de Ville.

informer, communiquer

Savoir faire est une chose, faire savoir en est une autre. La gestion municipale ne peut réellement être performante que si elle s'appuie sur un dispositif de communication adapté et performant

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Améliorer la distribution des supports.
- Assurer une régularité dans la diffusion des publications : Lettre du Maire (journal d'information municipale) et dossiers thématiques.
- Organiser une réunion semestrielle dans chaque quartier.
- Poursuivre le développement du site Internet.
- Points d'information publics pour diffuser l'information municipale et accéder au site internet.
- Développer la communication institutionnelle et promotionnelle.

1995 - 2001
NOTRE BILAN

• Édition du Roq 'Infos, mensuel d'information événementielle.

• Édition de guides pratiques.

• Édition de "La Lettre du Maire" et de dossiers thématiques (eau et assainissement, social, tourisme et animation, budgets et impôts...).

• Confection d'une nouvelle charte graphique et élaboration d'une nouvelle identité visuelle (logo mentionnant les quartiers de la Commune). Élaboration de dépliants de promotion, de plans...

• Ouverture du site internet www.ville-roquebrune-argens.fr.

• Réunions d'information sur les dossiers majeurs : eau et assainissement, POS...

• Réalisation de vidéo-projections supports de réunions.

6 Continuons ensemble avec Jean-Pierre SERRA

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

La vie associative facteur d'équilibre.

La vie associative, lien indispensable entre toutes les générations, a été et restera l'une de nos priorités.

Elle est en effet, non seulement un facteur important d'équilibre individuel, mais aussi d'équilibre social. La diversité des activités des associations Roquebrunoises, sur nos 3 quartiers, est une référence. Cette intense vie associative, que nous connaissons et encourageons fortement, offre une quantité importante de loisirs, d'activités sportives-culturelles-artistiques, de rassemblement patriotique, ou encore d'aide matérielle ou morale pour les plus démunis. Elle permet une approche commune des sujets divers. Elle s'adresse à tous, quels que soient l'âge, l'origine, la confession ou la condition sociale.

Nous l'avons voulu ainsi. Nous entendons intensifier notre démarche dans la même direction; l'organisation de la Journée du bénévolat est l'illustration de cette politique.

Depuis de nombreuses années, notre équipe municipale a apporté aux associations des aides importantes, en terme de locaux, d'assistance technique à la demande réalisée par les services municipaux, ou de résolution des tracasseries administratives en mettant à leur disposition une personne compétente.

Des soutiens financiers ont, chaque année, été attribués aux associations qui les sollicitent, à partir de critères spécifiques 1.588.100 francs ont ainsi été versés en 2000.

Lorsque la demande est justifiée, les

aides financières du Conseil Général et de la Région sont fortement sollicitées et presque toujours obtenues.

Nous poursuivrons et améliorerons à l'avenir cette politique d'aide diversifiée.

Pour mieux faire connaître la richesse de ce monde associatif, tous les habitants de la Commune sont invités à rencontrer les responsables des 81 associations et 15 sections constituées de Roquebrune, à l'occasion d'un "Carrefour" que nous organisons depuis quelques années à la rentrée de Septembre.

A l'avenir, nous maintiendrons en l'intensifiant cette politique de soutien associatif et nous développerons une maison pour les associations dans chaque quartier.

Culture - patrimoine valoriser

Notre Commune millénaire dispose d'un patrimoine exceptionnel : le Rocher, plus de 20 chapelles, le centre ancien, le vivier romain, des sites remarquables... Sa préservation et sa mise en valeur s'imposent. L'activité culturelle est un besoin essentiel, elle est un complément éducatif, mais aussi un lien entre les générations.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Développer le service municipal "Patrimoine -Culture".
- Restaurer la chapelle Saint-Roch.
- Ouvrir la chapelle Saint Pierre aux expositions.
- Poursuivre la restauration de l'église paroissiale Saint-Paul.
- Mettre en place une signalétique pour les monuments et sites historiques.
- Mettre en sécurité les richesses de la Commune.
- Informatiser et réaménager les bibliothèques.
- Poursuivre les manifestations culturelles de qualité sur l'ensemble de la Commune, notamment à partir des nouvelles structures des espaces "Pinède" et "Bouverie", ainsi que les expositions à thème.
- Ouvrir une "Maison du Patrimoine", expression de la vie et des métiers d'antan.
- Conclure un jumelage.
- Faire participer activement les 2000 jeunes scolarisés à la découverte de nos richesses et à la pratique d'activités enrichissantes.
- Soutien à la pratique de la langue Provençale (lengo nostro).

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Entretien et réfection des bibliothèques.
- Mise en valeur du Musée du Patrimoine.
- Restauration de l'église paroissiale Saint Paul et réfection du retable.
- Acquisition de la chapelle Saint Roch et du bâtiment jouxtant la chapelle Saint Michel.
- Acquisition et ouverture de la "Maison du Rocher" avec le Conseil Général.
- Mise en place de manifestations culturelles avec l'OMTA et les associations concernées.
- Soutien permanent aux associations artistiques et culturelles telles que "Comité de protection des sites", "Arts et Traditions", etc...
- Création de la structure associative "Roquebrune-Culture" visant à la formation des jeunes et à la découverte pour les plus anciens des arts plastiques, du théâtre...
- Organisation tout au long de l'année d'animations de qualité : cinéma sur les quartiers, conférences, concerts, expositions...
- Création des écoles municipales de danse et de musique.

avec Jean-Pierre SERRA Continuons ensemble 11

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

Roquebrune sur Argens Elections Municipales Mars 2001
La Bouverie - Le Village - Les Isambres

Tourisme - animation dynamiser

Le Tourisme est la 1^{ère} activité économique de la Commune. Avec plus de 41.000 lits, Roquebrune est la 4^{ème} commune du Var en capacité d'accueil.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Poursuivre avec l'OMTA, la politique d'animation et de promotion touristique en partenariat avec les professionnels locaux.
- Soutenir les initiatives pour attirer de nouvelles clientèles et étendre la saison touristique.
- Encourager la promotion des produits artisanaux et favoriser l'implantation d'artisans ou artistes dans le centre-ancien.
- Promouvoir les produits du terroir.
- Accompagner le développement et la mise à niveau des équipements et structures touristiques.
- Proposer des produits "clés en main" en partenariat avec les professionnels, regroupant "Thalasso - Activités nautiques - Spectacles et/ou séminaires à la Pinède - parcours au Golf - découverte du Vieux Village".
- Favoriser le développement de "l'Eco-Tourisme" et la création d'itinéraires "découverte" (pédestres, à cheval, VTT) en partenariat avec les associations.
- Intensifier et étendre sur toute l'année les diverses animations, sur la base d'une programmation cohérente avec une meilleure communication.
- Soutenir les associations organisatrices d'événements programmés;
- Promouvoir un tourisme balnéaire de qualité et mettre en valeur les plages et les calanques.
- Mettre en place une signalétique adaptée.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Création d'un Office Municipal du Tourisme et de l'Animation au service des professionnels, assurant la promotion en France et à l'étranger.
- Création d'infrastructures pour des événements culturels ou sportifs :
 - Espace Nautique de la Batterie, avec son nouveau label "Fédération Française de Voile",
 - Espace "Pinède",
 - Centre National de Ski Nautique (championnats du Monde, d'Europe, de France, et régionaux),
- Inscription dans le POS de zones d'activités de loisirs, de sports et d'hébergement touristique.
- Animations nombreuses et diversifiées sur nos 3 quartiers, par l'OMTA ou en partenariat avec les associations : le "Tour du Rocher"; le "Duathlon du Rocher" et les "24 heures cyclistes" de la Bouverie; le cross des Ecoles; les temps forts : Voix du printemps, Saint-Pons, Objet d'Exception - la Sculpture en Liberté, Fête du Miel, Noël au Village... le «Roc d'Azur»; animations spécifiques en saison.
- Elaboration d'une communication promotionnelle (dépliants, tarifs, plaquettes institutionnelles...) et une vitrine internet.

Intercommunalité aménager le territoire

Depuis longtemps, notre Commune a choisi de s'associer aux démarches intercommunales pour le traitement des déchets ménagers, les programmes d'éclairage public, l'alimentation en eau, etc...

Aujourd'hui et encore plus demain, les regroupements de communes au sein de structures intercommunales telles les communautés de communes vont être encouragées, voire imposées. Ils constituent une des voies permettant assurément une meilleure utilisation des fonds publics par un partage des coûts, une mise en commun de moyens, et une utilisation optimale des installations ou des services par les populations.

C'est dans ce cadre que nous avons

envisagé la création de certains équipements dont nous estimons qu'ils relèvent du niveau cantonal ou intercommunal.

Le lycée qui devrait ouvrir ses portes dans le canton, et nous l'espérons sur notre Commune si nos terrains sont retenus par la Région et l'Education Nationale, en sera l'une des premières traductions. En effet, nous envisageons la possibilité d'intégrer dans le programme d'équipement du lycée, la réalisation d'une piscine intercommunale qui serait à la disposition des lycées, mais aussi des collèges, et des écoles primaires et élémentaires durant le temps scolaire, puis ouverte aux populations et aux associations.

Dans le même esprit, une vraie

politique de transport, une stratégie de développement économique porteuse d'emplois, une mise à niveau des principales voies de circulation, une solution aux problèmes d'inondation, ne peuvent s'inscrire que dans un tel cadre.

Un Maire, Conseiller Général, qui s'investit de façon active dans l'aménagement du territoire, est un atout incontestable pour faire aboutir de tels projets; la réalisation de pistes cyclables sur la RD7 ou d'un carrefour sur la RN7, comme l'élargissement du col de Bougnon, aujourd'hui, en sont les meilleurs exemples, comme le seront demain la voie de contournement du Village ou les travaux sur l'Argens.

12 Continuons ensemble avec Jean-Pierre SERRA

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -

Roquebrune sur Argens Elections Municipales Mars 2001
La Bouvrière - Le Village - Les Isambres

P.O.S. plan d'occupation des sol

Document d'aménagement de notre territoire, le POS est un outil de développement mais aussi de protection du patrimoine naturel. Il délimite pour les dix prochaines années les zones naturelles (boisées et agricoles), celles urbanisées ou urbanisables. Il ne peut être la sommation d'intérêts particuliers mais un schéma d'intérêt collectif.

Les contraintes du POS

Le cadre juridique actuel réduit les marges de manœuvre et s'impose à nous. La Loi littoral (qui, entre autre, interdit l'habitat diffus pour diminuer les coûts de gestion), la Loi sur l'eau, la Loi sur les entrées villes, les zones naturelles (6500 ha de forêts), les zones à risques (soit la quasi totalité de la plaine de l'Argens pour le seul risque inondation), les périmètres de classement européens, nationaux ou régionaux, limitent pratiquement les aménagements futurs aux seuls quartiers d'ores et déjà urbanisés et à la périphérie du Village.

Le POS 2000

La version de juillet 1999 répondait intégralement aux objectifs poursuivis mais, comme c'est le Préfet qui donne son accord (et non plus son avis), pour toute création ou tout maintien de zone constructible, la version définitive du 2 octobre 2000 prend en compte les recommandations souvent restrictives, imposées par l'Administration. Certaines demandes individuelles ont pourtant été retenues par le Commissaire Enquêteur, mais par contre, environ 150 demandes ont été rejetées. Elles ne représentent

donc qu'un pourcentage très réduit de la population concernée par le POS, et nous comptons bien revenir sur le classement de ces zones à l'avenir.

Un Impact bénéfique

Nous enregistrons des apports incontestables pour la protection de notre cadre naturel avec, pour la 1^{ère} fois :

- un arrêt de l'urbanisation sur la zone littorale,
- le doublement des hectares de forêts classées,
- un retour de 227 hectares aux zones agricoles (en permettant aux agriculteurs de construire leur habitation et leurs bâtiments d'exploitation hors zone inondable).

Nous apportons une réponse raisonnable à la demande de logements des années futures, en refusant la course à la démographie et en assurant :

- l'équilibre architectural et urbain dans chaque quartier;
- aucune construction d'immeuble (R+3) dans les zones résidentielles;
- la suppression de règles arbitraires limitant parfois la mise aux normes et le confort.

Notre Fierté

Pas d'immeuble en front de mer.

Un habitat pavillonnaire qui reste une référence.

Un Village qui conserve son cachet.

L'équilibre de nos quartiers.

Des réserves foncières pour l'avenir.

Un patrimoine naturel préservé.

L'application anticipée du POS a pu débloquent maintes situations difficiles pour beaucoup d'habitants.

Chiffres clés

Roquebrune sur Argens
10.610 ha dont 6.574 ha de forêts (3.452 classés)
1.895 ha de zones agricoles
1.648 ha urbanisés
83 km de voies classées
60 km de pistes forestières
310 km de chemins vicinaux

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Missionner un cabinet spécialisé pour une modification de ce POS dans ses aspects imposés et contestables, surtout dans les quartiers du Village.
- Favoriser l'implantation d'une population sédentaire active ou retraitée pour équilibrer l'habitat et développer le commerce et l'artisanat.
- Poursuivre la création de logements locatifs, par petites unités, pour prendre en compte : nos aînés qui, confrontés à une réduction de leur capacité de déplacement et l'éloignement des centres de vie, souhaitent cependant rester sur la Commune; ainsi que pour nos jeunes qui débutent dans la vie active, dont les moyens ne permettent pas d'accéder à un habitat résidentiel individuel.

2 Continuons ensemble avec Jean-Pierre SERRA

Quelques « collectors » de 2001 très instructifs !!!



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -

Pour terminer cette série de documents « collectors »
extraits de notre plaquette « bilan et programme » des
élections municipales de 2001, voici quelques citations
que j'affectionne et que je cite régulièrement ...

A méditer dans ces moments de choix !!!

"Tu peux discuter avec celui qui sait,
tu peux enseigner à celui qui ignore,
mais Bouddha lui-même ne saurait convaincre
celui qui croit savoir." ...

"Il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre,
ou de réussir pour persévérer."

Guillaume le Taciturne

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin. »

« Se souvenir de son passé,
le porter toujours avec soi,
c'est peut être la condition nécessaire
pour conserver l'intégrité de son moi. »

Milan Kundera

« Nul ne s'est jamais perdu sur le droit chemin. »

Goethe

Voici celle que j'ai laissée sur mon bureau de Maire,
à l'attention de mon successeur,
à mon départ de la Mairie en mars 2001 :

« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui :
Ceux qui voudraient faire la même chose,
Ceux qui font précisément le contraire,
Et surtout la grande armée des gens beaucoup plus sévères,
qui ne font rien. »

J. Claretie

Pour terminer, celle-ci plus légère, mais tellement vraie :

« L'avantage d'être intelligent,
c'est que l'on peut toujours faire l'imbécile,
alors que l'inverse est totalement impossible ! »

Woody Allen



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -

Flash Info

annexe à

la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Pour terminer ce retour « collector » sur les élections municipales de 2001 et illustrer la citation de Milan Kundera que je viens de vous rappeler, voici la conclusion de mon discours lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal le dimanche 25 mars 2001 ...

En conclusion, je veux vous faire partager ces quelques vers tirés d'un texte de Rudyard KIPLING dont je m'inspire au quotidien pour construire ce que je suis et qui s'intitule : "SI..."

*« Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre d'un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir ;*

""
*Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un mot ;*

""
*Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres la perdront,*

*Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront tous à jamais tes esclaves soumis,
Et, ce qui vaut mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un homme, mon fils. »*

Vous pouvez relire mon discours dans son intégralité dans la rubrique « Bibliothèque » de mon site www.jperra.fr dans la partie : « Retour sur 31 ans de mandat »

<http://www.jperra.fr/Bibliotheque/Bibliotheque31ansmandats/Biblio31ansmandatsAnneesOpposition20012008/14bibliosite31ansdiscourscm25032001vd.pdf>

Voilà, c'est fini ...

« The end » The Beatles
<https://www.youtube.com/watch?v=gI38vPDCoao>

« This is the end » The Doors
<https://www.youtube.com/watch?v=aGmAmJFUvzM>